



Réclamation d'heures de modulation négatives

Par **le kernec**, le **13/12/2008** à **11:03**

bonjour,
mon ancien emploi me réclame la somme de 750 euros, cinq mois après ma démission liée à mes heures de modulation négatives. J'aurai souhaité savoir si il existe des lois pour ne pas régler cette somme car j'en est pas les moyens.

Merci par avance
Le kernec Morgane